

DEC100069DR01 UMR3329

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

la Directrice d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n°100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 portant création de l'unité UMR3329, intitulée Architecture Urbanistique Société : Savoirs, Enseignements et Recherche, dont la Directrice est Madame Nathalie LANCRET ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Michel LEGER, Ingénieur de Recherches , à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 4 de la décision n°100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Michel LEGER, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Madame Hang LEMINH, Secrétaire administratif .

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

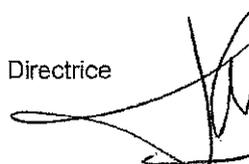
Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Paris, le 23 février 2010

la Directrice


Nathalie Lancret
Directrice
Umr 3329 Ausser